

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 61 (1988)

Heft: 6

Artikel: C'est parti... : charte de l'Européen

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-128897>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

C'EST PARTI...



Charte de l'EUROPAN

Nous, présidents des comités nationaux de l'EUROPAN, signataires de la présente charte, souhaitons participer:

- à la dynamique de l'Europe, en contribuant dans le domaine de l'architecture et du logement aux échanges scientifiques et culturels. Ces échanges doivent permettre de mieux partager ce qui nous est commun, de bénéficier des expériences de chacun tout en affirmant nos spécificités nationales, régionales et locales;
- au développement et au renouvellement de l'architecture en offrant à de jeunes architectes la possibilité d'exprimer dans des projets des idées nouvelles, et en aidant à réaliser des opérations mettant en œuvre ces idées.

Pour ce faire nous créons EUROPAN

EUROPAN est une fédération de concours d'architecture, organisés simultanément dans tous les pays membres, sur le même thème et selon les mêmes modalités. Les lauréats de ces concours d'idées seront aidés pour accéder à la commande architecturale sur la base des propositions développées dans leurs projets.

Pour réaliser les sessions nationales de l'EUROPAN, les pays participants s'engagent:

- à confier l'organisation, le financement et la diffusion des concours à des comités nationaux de l'EUROPAN comprenant des architectes, des représentants des administrations, des maîtres d'ouvrage, des chercheurs;
- à participer au comité européen formé des représentants des comités nationaux, et à respec-

ter les règles communes arrêtées par ce comité;

- à constituer des jurys nationaux agréés conformes au règlement-cadre, comprenant des personnalités et des professions représentatives de l'architecture et de la construction des logements dans le pays, et des membres européens;
- à ouvrir tous les concours nationaux aux jeunes architectes européens;
- à aider tous les lauréats à la mise en œuvre de leurs idées dans des réalisations indistinctement et quelle que soit leur nationalité, mais conformément aux règles d'exercice de la profession d'architecte dans chaque pays.

Madrid, le 28 mai 1988.

Jean Maheu, président du Centre Georges-Pompidou (France)

Jürgen Echterbach, parlamentarischer Staatssekretär (République fédérale d'Allemagne)

Wolfdieter Dreiholz, für den Präsidenten des nationalen Komitees, Landeshauptmann Dr. Josef Krainer (Autriche)

Enrico Ferri, ministre des travaux publics (Italie)

M^{me} Sarlet, directeur général de l'aménagement du territoire et du logement (Belgique, région wallonne)

Alekos Voulgaris, secrétaire spécial pour l'habitat du Ministère de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des travaux publics (Grèce)

Alberto Valdivielso Cañas, Director General para la Vivienda y Arquitectura. Ministerio de Obras Públicas y Urbanismo (Espagne)

C. H. Tillmanns (Pays-Bas)

Rodolphe Luscher, architecte (Suisse)

Anker Jensen, architecte (Danemark)

Contacts:

Organisation EUROPAN-SUISSE:
FAS/Groupe «HABITAT 1992»
Steinstrasse 65, CH-8003 Zurich

Rodolphe Luscher
Chemin Beau-Rivage 6
CH-1006 Lausanne

Tél. 021 / 266 333

Comité national suisse

Président:

Rodolphe Luscher, Lausanne, architecte FAS/SIA, urbaniste FUS, président FAS romande

Administrations:

Administrations publiques

Carl Fingerhuth, architecte FAS/SIA,

architecte cantonal, Ville de Bâle

Willy Küng, Stadtrat, Zurich

Niki Piazzoli, architecte FAS/SIA, directeur de l'Office des constructions fédérales, Berne

constitué le 6 mai 1988 à Berne

Autorités fédérales

Th. C. Guggenheim, directeur de l'Office fédéral du logement (OFL), Berne

R. Bervini, conseiller d'Etat, Département des œuvres sociales, conseiller national, Bellinzone

Architectes:

Groupe «Wohnen» BSA

Jakob Schilling, architecte FAS/SIA, secrétaire du Groupe «Wohnen» BSA, Zurich

Association BSA/FAS d'architectes SIA

Robert Frei, architecte FAS/SIA, président FAS Suisse, Genève

Hans Zwimpfer, architecte FAS/SIA, vice-président comité central SIA, Bâle

Maîtres de l'ouvrage:

Peter Baur, président de la «Vereinigung Zürcher Immobilienfirmen», Zurich

M^{me} D. D. Reffert, vice-présidente de la Banque Cantonale Zurichoise, Zurich

Bernard Vichet, industriel, Ray & Vichet SA, Givisiez/FR

René Gay, directeur de la Société coopérative d'habitation, vice-président de l'USAL, Genève

Hautes Ecoles:

Michel Bassand, sociologue, professeur à l'IREC, Lausanne

Maurice Cosandey, professeur EPFL, ancien président du Conseil suisse des Ecoles polytechniques suisses, Lausanne

Alexander Henz, architecte FAS, professeur à l'EPFZ, Zurich

Calendrier prévisionnel

15 décembre 1987:

Première réunion européenne avec les représentants des divers pays, à Paris.

26 février 1988:

Deuxième réunion européenne avec les représentants des divers pays, à Paris.

28 mars 1988:

Troisième réunion européenne avec les délégués des comités des divers pays, à Graz (Autriche).

13 mai 1988:

Quatrième réunion européenne avec les délégués des comités des divers pays, à Paris.

27 et 28 mai 1988:

Première réunion du Comité européen, à Madrid.

Fin juin 1988:

Conférence de presse européenne de lancement et diffusion du document d'information.

Début juillet 1988:

Édition dans chaque pays de la plaquette du concours.

De juillet à septembre 1988:

Période d'inscription pour les jeunes architectes européens leur permettant de s'informer sur les conditions du concours dans différents pays, de voyager et de recueillir l'information nécessaire pour déterminer leur choix de pays, de localisation de leur projet, et sur les conditions de production du logement du lieu qu'ils auront déterminé.

D'octobre à décembre 1988:

Période de fabrication des projets.

3, 4, 5 octobre 1988:

Séminaire des jurys — Premières rencontres de la Jeune architecture européenne, à Berlin.

Fin décembre 1988:

Rendu des projets.

Premier trimestre 1989:

Commission d'expertise et jurys nationaux.

Deuxième trimestre 1989:

Proclamation des résultats.